

Le calendrier de l'orientation

Une décision d'orientation, cela se prépare dès le premier trimestre. **Car c'est toute l'année qu'il faut mettre à profit pour s'informer.** Même si ce n'est qu'au troisième trimestre que tout se décide.

1^{er} trimestre



Le temps de la réflexion

- C'est le moment de s'informer sur les différents parcours possibles après la 3^e et sur leurs débouchés.
- C'est aussi la bonne période pour faire le point sur ses résultats scolaires, ses goûts et ses centres d'intérêt.

Pour vous aider :
le professeur principal,
le conseiller d'orientation-
psychologue.

Attention!

- L'accès à certaines filières (hôtellerie, arts...) est soumis à des tests ou à des entretiens.
- Il peut y avoir un dossier de sélection ou un entretien pour l'entrée dans certains CFA (centres de formation d'apprentis).

Le premier bilan scolaire

C'est le premier bilan scolaire de l'année. On commence à aborder la question

de l'orientation dans les conseils de classe.

NOUVEAU

L'entretien individuel d'orientation

- > **Qu'est-ce que c'est ?** C'est un entretien avec le professeur principal proposé à tous les élèves associant éventuellement le conseiller d'orientation-psychologue et d'autres personnes. La famille y est conviée.
- > **À quel moment ?** Pendant la phase provisoire de l'orientation, **dans le courant du 2^e trimestre.**
- > **À quoi ça sert ?** À faire le point sur le parcours de formation et examiner les poursuites d'études possibles.

Préparez votre avenir



L'orientation vers un métier **se construit** jour après jour.
En troisième, vous posez la première pierre.
Plus tard, vous en poserez d'autres.

Informez-vous

Choisir une voie d'études en fin de 3^e, c'est prendre une décision qui engage l'année à venir mais aussi, dans certains cas, les suivantes.

Cette année, vous devez, pour la première fois, faire un choix. Cette situation se reproduira plusieurs fois au cours de votre vie scolaire puis professionnelle. Ainsi au lycée, vous aurez à réfléchir sur la suite à donner à votre projet. Certaines filières sont victimes de clichés. Tel bac serait trop difficile, tel autre sans débouchés... Informez-vous. **Car, si le choix est vaste, c'est pour que chacun trouve sa voie de réussite.**

Les procédures d'affectation

- > **Au 3^e trimestre** : de nombreuses académies ont adopté une procédure d'affectation informatisée.
- > En principe, la demande d'affectation n'est valable que pour les **établissements publics**.
- > Pour les écoles privées et les centres de formation d'apprentis, se renseigner directement auprès de ces **établissements**.

2^e trimestre

février

Les intentions d'orientation

- Chaque élève réfléchit avec sa famille à **ses intentions d'orientation** :
 - seconde générale et technologique (ou spécifique) ;
 - seconde professionnelle ;
 - première année de CAP ;
 - première année de bac pro en 3 ans, dans certaines spécialités ;
 - redoublement ;
 - autres poursuites d'études.
- Chacun indique ses vœux sur la **fiche de liaison** remise par le collège.

mars

L'avis du conseil de classe

- Suite aux vœux émis par les familles, le conseil de classe formule une **proposition d'orientation** qui reste, pour l'instant, **provisoire** : les propositions provisoires constituent les bases d'un **dialogue avec vos professeurs et le conseiller d'orientation-psychologue** en vue du choix définitif.
- **Très important** : c'est aussi la période des **journées portes ouvertes** dans les établissements.

mai

Le choix de l'orientation

- L'élève (avec sa famille) arrête son **choix d'orientation** (2^{de} générale et technologique, ou spécifique ; 2^{de} professionnelle, etc. voir février) et complète la **fiche de liaison**.
 - Il faut remplir aussi la demande d'**affectation** (établissements souhaités et sections demandées).
- Pour vous aider : le professeur principal, le conseiller d'orientation-psychologue.**

3^e trimestre

juin

L'orientation définitive

- Le conseil de classe formule la **proposition d'orientation**.
- **Si elle est conforme au choix de l'élève**, la proposition d'orientation devient alors une **décision d'orientation**, notifiée par le chef d'établissement.
 - **Si elle est différente du choix de l'élève**, le chef d'établissement prend la **décision définitive** après un **entretien** avec la famille.
 - **Si le désaccord persiste après cette entrevue**, la famille peut **faire appel** (dans un délai des 3 jours qui suivent la décision) auprès d'une **commission qui statuera**.
 - À tout moment de la procédure, la famille peut choisir le **redoublement**.
 - La décision d'**affectation** dans un lycée arrive en juin. Elle tient compte de la décision d'orientation et des vœux émis, mais dépend aussi du nombre de places disponibles pour chaque section, et dans chaque établissement.

Cernez vos goûts et vos capacités

Interrogez-vous sur vos atouts, vos **envies, vos centres d'intérêt**... Tout en essayant de faire la différence entre une passion passagère et un intérêt durable.

Examinez aussi vos résultats scolaires... Vous pensez que votre projet en dépend ? Ce n'est ni tout à fait vrai, ni tout à fait faux. Les notes ne disent pas toujours ce que vous pourriez être capable de faire...

Elles peuvent s'améliorer lorsqu'on trouve un but à ses études.

Comparez vos projets d'études, et leurs exigences, avec vos résultats. Il sera peut-être nécessaire de travailler différemment pour progresser, ou de revoir ses ambitions.

Dialoguez avec les personnes ressources

Le **conseiller d'orientation-psychologue** et le **professeur principal** sont là pour vous aider.

Vous pouvez aussi consulter les autres professeurs, le professeur documentaliste, le conseiller principal d'éducation, le chef d'établissement... Ils disposent d'informations sur votre scolarité, sur les études à venir, et pourront vous guider sur le choix des enseignements de détermination en 2^{de} ou le choix d'un BEP.

Pensez aussi à interroger d'anciens élèves. Vous pourrez les rencontrer dans votre établissement, si des réunions sont organisées au collège, ou lors des journées portes ouvertes des lycées.

Fréquentez le CIO et le CDI

Allez au centre de documentation et d'information (**CDI**) du collège ou au centre d'information et d'orientation (**CIO**). Vous y trouverez des **documents sur les études et les métiers**. En particulier ceux de l'**Onisep** déclinés sous forme de livres, guides, cédéroms, DVD...

Vous y apprendrez que, pour être architecte, il ne suffit pas d'être bon en dessin, mais qu'il faut l'être aussi en sciences, que les métiers du secrétariat exigent des qualités de communication. Vous découvrirez que l'on peut devenir ingénieur par des voies différentes, que certains métiers exigent des études longues ou encore que l'accès à telle école se fait sur concours.

Vos questions nos réponses



Vous vous interrogez sur les choix à faire en fin de 3^e ?
Voici quelques **questions que vous pourriez vous poser...** Et quelques éléments de réponses.

► Comment choisir la « meilleure », orientation ?

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise orientation. Chacun sa route. Ce qui vous convient à vous ne convient pas forcément à un autre. Apprenez d'abord à vous connaître : quels sont vos goûts et vos centres d'intérêt, vos points forts et vos points faibles ? Mesurez votre motivation et votre capacité de travail. Le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal vous aideront.

> Pour en savoir plus, lire pages 6 et 7.

► Je n'ai pas de projet précis. Est-ce grave ?

En troisième, il est rare qu'on ait une idée précise du métier que l'on voudrait faire plus tard. Il faut pourtant commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, lisez des documents d'information, discutez avec votre professeur principal ou le conseiller d'orientation-psychologue. Bref, explorez des pistes pour être en mesure de faire votre choix le moment venu.

> Pour en savoir plus, lire pages 8 à 21.

► Et si je me trompe ?

Il arrivera peut-être que la voie choisie ne vous plaise pas ou se révèle trop difficile. Si c'est le cas, mieux vaut rebondir que vous entêter. Même s'il n'est pas aisé de repartir dans une autre direction... Avant de bifurquer, prenez toutefois le temps de réfléchir et de dialoguer avec vos parents et professeurs !

> Pour en savoir plus, lire page 6.

► Orientation, affectation : quelle différence ?

Ce sont deux actions qu'il ne faut pas confondre. L'**orientation**, c'est la décision prise par le chef d'établissement suite au conseil de classe du dernier trimestre qui examine vos vœux et vos résultats scolaires.

L'**affectation** vient ensuite. Elle tient compte de la décision d'orientation et vous attribue une place dans un établissement en fonction des places disponibles dans la section choisie.

> Pour en savoir plus, lire page 3.

► La voie pro, pour quoi faire ?

Aller en voie pro, c'est choisir un secteur d'activité professionnelle. C'est consacrer du temps à étudier des disciplines technologiques et à acquérir des pratiques et gestes professionnels. C'est aussi s'acheminer vers un métier :

- par étapes : 2 ans pour un premier diplôme (BEP ou CAP), suivis de 2 ans pour un bac (pro ou techno) ou un autre diplôme...

- dans certains cas, directement après la 3^e avec un bac pro en 3 ans.

Ne manquez pas les journées « portes ouvertes » organisées dans les lycées professionnels et dans les centres de formation d'apprentis (CFA).

> Pour en savoir plus sur la voie pro, lire pages 8-13.

► Et si je devais redoubler ?

Rien n'est joué avant la fin du troisième trimestre. Presque toutes les situations peuvent évoluer avec un effort supplémentaire, et en cherchant des solutions avec vos professeurs. Si, en fin d'année, le redoublement s'avère indispensable, transformez-le en réussite en améliorant vos résultats afin de pouvoir choisir l'année suivante, la voie qui vous intéresse.

Qui peut m'aider ?

N'hésitez jamais à **faire appel** à vos parents, vos enseignants, votre conseiller d'orientation-psychologue, votre chef d'établissement...

VOTRE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

« **Accompagner les recherches**
Dès la rentrée, je travaille avec les collégiens en quête d'un projet professionnel qui corresponde aux études qu'ils vont suivre. Nous recherchons les métiers possibles, les conditions de travail, les salaires... Je leur apprend à utiliser les ressources documentaires, en particulier la recherche sur l'internet. »
Sophie Jeanselle

VOTRE PROFESSEUR PRINCIPAL

« **Favoriser les rencontres**
Face à mes élèves, je me positionne comme une accompagnatrice, une personne relais. Je les incite souvent à rencontrer d'anciens élèves. Le témoignage de leurs aînés est souvent mieux écouté que celui des adultes, car chacun livre son vécu de l'orientation. »
Christiane Cornut

VOTRE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

« **Donner des pistes**
J'essaie d'abord de rassurer mes élèves et de faire avec eux le bilan de leurs résultats. J'examine avec eux leurs souhaits, notamment lorsque le conseil de classe y est opposé. Je leur propose d'autres parcours pour parvenir à leur but, d'autres idées de métiers... »
Sophie Rivel

VOTRE CONSEILLER D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUE

« **Construire ensemble**
Dites-moi ce que je peux faire... », voilà ce que certains élèves me demandent au moment de la construction de leur projet. Je ne suis pas là pour décider à leur place. Mais plutôt pour les guider, les aider à réfléchir sur leurs centres d'intérêt, sur les filières d'études... tout en prenant en compte leurs résultats scolaires. Il faut souvent laisser du temps à l'élève pour s'approprier un projet. Pour cela, je propose des séances d'information, des ateliers thématiques, des entretiens individuels... »

Pascale Berthier

VOTRE CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

« **Apprendre à s'orienter**
Un élève peut ne pas savoir exactement à qui et où s'adresser. Mon rôle est de l'aider à "taper à la bonne porte" : aller voir tel professeur, le conseiller d'orientation-psychologue, voire lui donner moi-même les premières infos. Mon but ? Que l'élève prenne conscience qu'il a des qualités, des possibilités... À partir de là, les pistes pour l'éclairer dans son projet sont plus faciles à élaborer. »

Jacques Chevillard

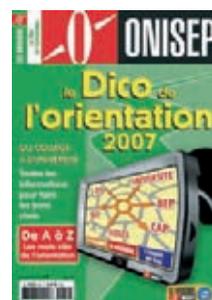
VOS PARENTS

« **Garder son projet en tête**
Le rêve de ma fille : l'équitation. Mais à 15 ans, se donner les moyens de passer du rêve à la réalité, ce n'est pas toujours évident. Pour l'aider, nous avons passé en revue les filières "autour du cheval". Le diplôme qui lui plaisait se préparait à 250 km de chez nous ! Comme l'idée de l'internat ne l'a pas séduite, nous avons discuté longuement d'autres possibilités. Trop juste pour suivre en 2^{de} générale et techno, elle préparera un BEP vente. Son idée : passer le bac, pour intégrer un CREPS⁽¹⁾... et suivre, enfin, une formation de monitrice d'équitation ! »

1. CREPS : Centre régional d'éducation populaire et de sport.

Dominique Rouchès

À LIRE :
Le dico de l'orientation,
le dico des métiers.



Deux voies après la 3^e

Après la 3^e, deux choix possibles : **la voie professionnelle** pour préparer un CAP, un BEP, un bac pro ; **la voie générale et technologique**, avec un objectif : un bac général ou technologique.

> La voie professionnelle

> Pour qui ?

La voie pro s'adresse à tous les jeunes intéressés par un domaine professionnel (mécanique, hôtellerie-restauration, commerce, coiffure...) et qui souhaitent se former à un métier rapidement.

> Quels diplômes ?

Cette voie conduit au CAP (certificat d'aptitude professionnelle) et au BEP (brevet d'études professionnelles), puis au bac professionnel. Elle conduit aux CAPA, BEPA, puis aux bacs pro agricoles pour les spécialités agricoles.

Le CAP permet un large choix parmi plus de 200 spécialités (industrielles, commerciales, agricoles ou de services...).

Le BEP en offre environ 60. Il existe des options dans certaines spécialités.

> Dans quel but ?

Ces diplômes visent soit l'entrée directe sur le marché du travail, surtout pour les titulaires d'un CAP, soit la poursuite d'études vers un bac pro ou un bac techno pour les BEP.

> Où et comment ?

Le CAP et le BEP se préparent en 2 ans après la 3^e, sous statut scolaire dans un lycée professionnel ou comme apprenti dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

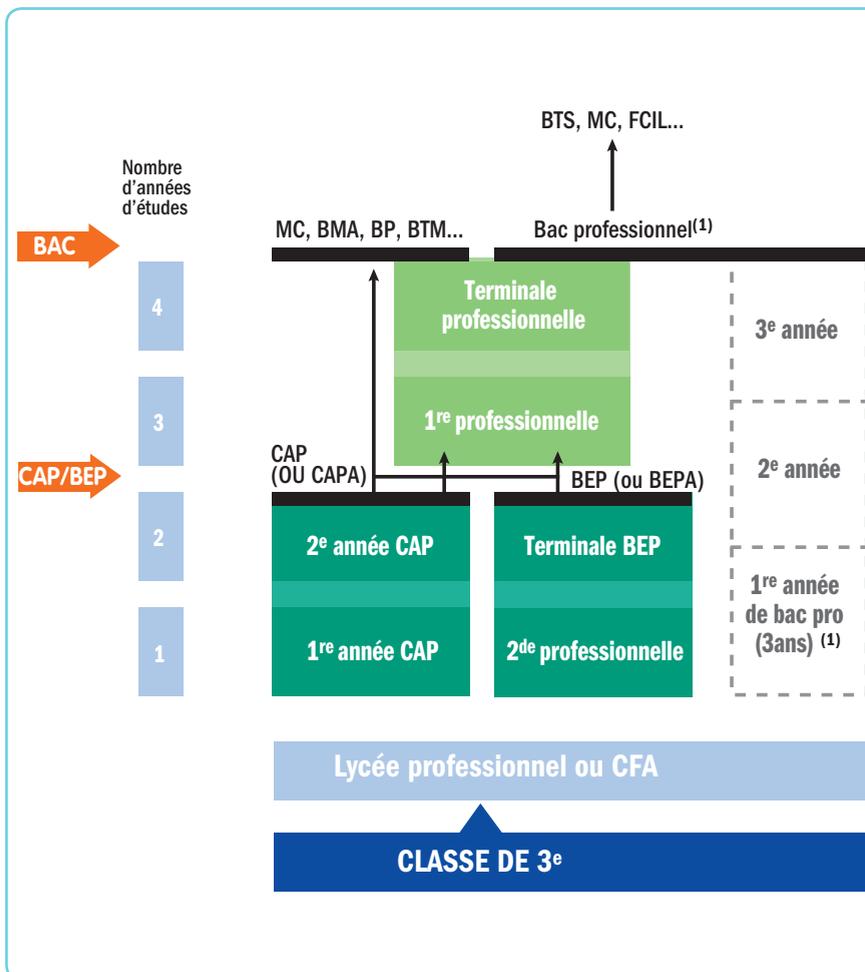
> Et après ?

– Le CAP permet d'entrer dans la vie active, mais il est possible de poursuivre ses études durant 1 à 2 ans, dans le but de se perfectionner ou d'acquérir une seconde compétence, en préparant un diplôme : autre CAP, BEP, MC, bac pro, BMA, BP, etc.

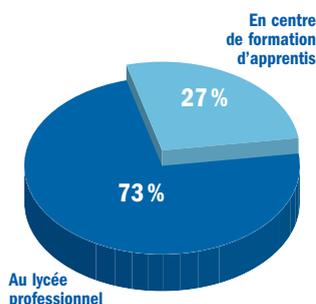
– Le BEP permet aussi d'entrer dans la vie active, mais plus souvent de viser un bac pro en 2 ans ou de rejoindre une classe de 1^{re} pour préparer un bac techno. Le bac choisi doit être en rapport avec le BEP d'origine. Ceux qui ne souhaitent pas préparer un bac peuvent choisir d'autres études (voir schéma ci-contre).

– Le bac pro est conçu pour une insertion dans la vie active, mais il peut, sous certaines conditions, viser la poursuite d'études supérieures.

Plus d'infos sur les diplômes ? Voir pages 8 à 13.



Où vont les élèves de 3^e qui choisissent la voie pro ?

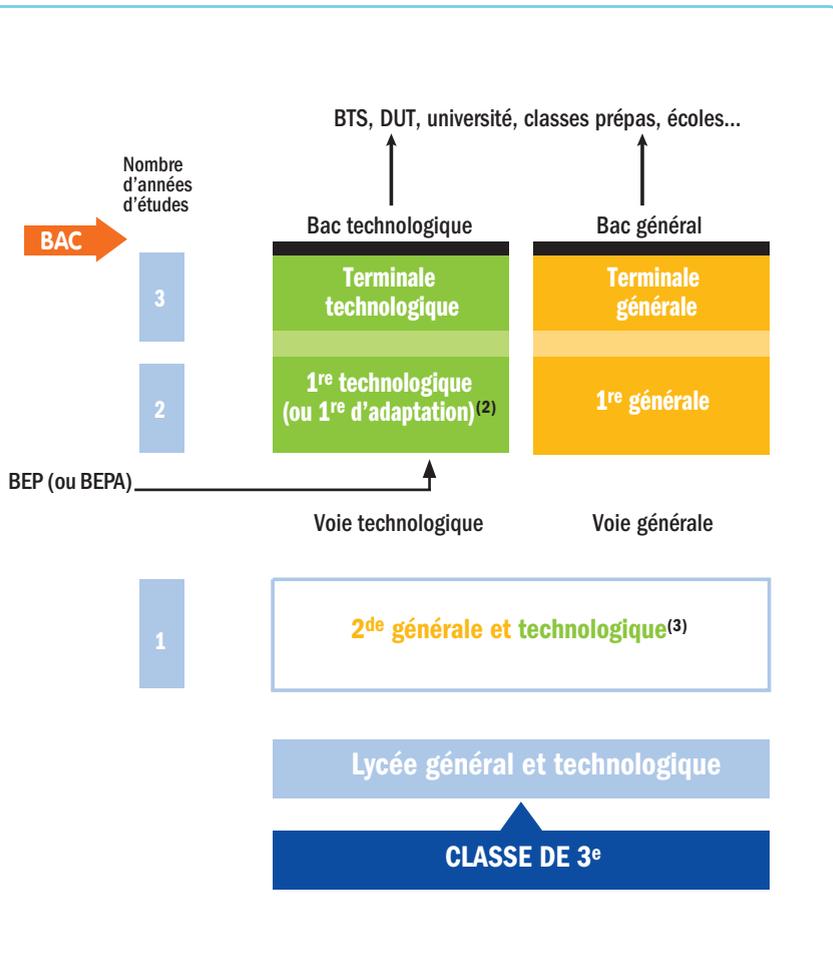


Source : MEN 2006

LÉGENDE

BEP : brevet d'études professionnelles
BMA : brevet des métiers d'art
BP : brevet professionnel
BTM : brevet technique des métiers
BTS : brevet de technicien supérieur
CAP : certificat d'aptitude professionnelle
CFA : centre de formation d'apprentis
DMA : diplôme des métiers d'art.
 Ce diplôme ne concerne que les titulaires d'un bac pro artisanat et métiers d'art
DUT : diplôme universitaire de technologie
FCIL : formation complémentaire d'initiative locale
MC : mention complémentaire

> La voie générale et technologique



> Pour qui ?

Pour les élèves qui se sentent à l'aise dans les matières générales et qui envisagent des études supérieures.

> Quels diplômes ?

Cette voie conduit aux **bacs généraux** et aux **bacs technologiques**.

– Le **bac général** existe dans trois séries : économique et sociale (**ES**), littéraire (**L**), et scientifique (**S**).

– Le **bac technologique** propose sept séries : hôtellerie ; sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (**STAV**) ; sciences et technologies de la gestion (**STG**) ; sciences et technologies de laboratoire (**STL**) ; sciences et technologies industrielles (**STI**) ; sciences et technologies de la santé et du social (**ST2S**) ; techniques de la musique et de la danse (**TMD**).

> Dans quel but ?

Ces bacs ne débouchent pas directement sur la vie active, mais nécessitent **une poursuite d'études**.

> Où et comment ?

Les études menant au bac durent 3 ans après la 3^e et se déroulent en **lycée d'enseignement général et technologique (LEGT)**. Elles débutent par une année de détermination, la seconde générale et technologique (ou par une seconde spécifique pour les bacs techno hôtellerie ou techniques de la musique et de la danse). Selon le bac choisi en fin de 2^{de}, les études se poursuivent par un cycle terminal, technologique ou général.

> Et après ?

– Les bacheliers généraux vont surtout à l'université, en écoles d'ingénieurs ou de commerce.

– Les bacheliers technologiques préparent plutôt un **BTS**, un **DUT**, ou vont en écoles spécialisées (ils sont admis en priorité en **BTS**).

Plus d'infos sur les diplômes ? Voir pages 14 à 21.

À noter : il existe aussi quelques brevets de technicien.

Voir page 16 : les secondes spécifiques.

Notes

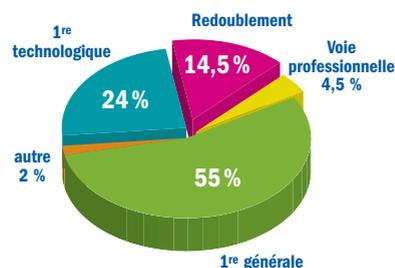
1. Le bac professionnel peut, se préparer en 3 ans après la 3^e. Voir page 13.

Rentrée 2008 : projet de généralisation du bac pro en 3 ans.

2. 1^{re} technologique (ou 1^{re} d'adaptation) : cette classe accueille des titulaires de BEP qui souhaitent préparer un bac technologique.

3. Il existe des **secondes spécifiques** conduisant à certains bacs techno. Voir page 16.

Où vont les élèves après la 2^{de} générale et technologique ?



Source : MEN-DEPP 2007

LA VOIE PROFESSIONNELLE

Un nouvel univers

Les lycées professionnels (LP) et les centres de formation d'apprentis (CFA) sont des **fenêtres ouvertes sur le monde du travail**. Vous découvrirez des **matières nouvelles**, rencontrerez les **professionnels**, vous préparerez un **diplôme**, vous apprendrez un **métier**... Et vous passerez, en douceur, de l'école au monde du travail.

Encore des cours comme au collège

Bien sûr, comme au collège, vous aurez encore des cours de français, de maths, d'histoire-géo et de langue étrangère, qui sont des matières indispensables.

Un travail en petits groupes

La voie professionnelle privilégie le travail en petits groupes. Ainsi, pendant les heures d'atelier, par exemple, la classe est dédoublée, et cela favorise la discussion et le débat. Ce qui rend les relations avec les enseignants plus simples et plus directes et aide les élèves à devenir autonomes...

Obtenir un diplôme

Apprendre un métier n'est pas le seul objectif de la voie pro. Il faut obtenir son diplôme pour pouvoir éventuellement poursuivre des études par la suite, mais aussi trouver un emploi. La majorité des élèves de voie pro réussissent leur CAP ou leur BEP. Nombre d'entre eux continuent leurs études en bac pro, bac techno... et au-delà : BTS, DUT...

Au LP, vous découvrez le travail en atelier...

Au lycée professionnel (LP), les journées de classe ne se passeront plus essentiellement à écouter un cours ou à faire des exercices. Vous passerez aussi des heures en atelier, à travailler devant un four, un mannequin ou une machine. Vous utiliserez des matériels et des outils spécifiques, dans le but de découvrir les techniques et les gestes professionnels.

...et le travail en équipe

Sport, musique, cinéma : utiliser les centres d'intérêt des élèves pour les motiver, c'est une méthode privilégiée par les professeurs en lycée professionnel... Le travail en équipe occupe une place importante, à travers des projets collectifs, des travaux en ateliers, des stages...

Au CFA, vous entrez dans l'entreprise...

Au centre de formation d'apprentis (CFA), les cours alternent avec des périodes de formation en entreprise. Ainsi, l'apprenti met en application ce qui a été vu en cours et acquiert une véritable expérience professionnelle.

...et vous étudiez tout en travaillant

Tout en préparant un diplôme, les apprentis sont amenés peu à peu à agir comme des professionnels. La charge de travail est importante, les heures de cours s'ajoutant aux heures passées en entreprise...

Rien ne vaut les témoignages d'élèves et de professeurs pour vous aider à choisir...

Les journées portes ouvertes et les ministages proposés dans les lycées professionnels et les CFA sont irremplaçables.

© LAURENCE MOUTON/PHOTOALTO



DES TÉMOIGNAGES

Un vrai travail et un objectif clair Patrick, apprenti en BEP

« Depuis que je suis apprenti, je travaille et j'ai un vrai objectif. C'est motivant, je sais pourquoi je me lève le matin ! Et l'ambiance est très professionnelle. En entreprise, au début, on me laissait le droit à l'erreur et mon maître d'apprentissage m'expliquait quand je ne comprenais pas. Maintenant, je suis considéré comme un vrai pro ! »

Le LP m'a donné confiance en moi Malika, élève en bac pro

« Au LP, je me suis retrouvée avec des élèves qui avaient eu autant de difficultés que moi. Ce n'est peut-être pas une chose à avouer, mais cela m'a donné confiance en moi. Pour la première fois de ma vie, j'étais parmi les premières de la classe ! »

Une approche pratique du métier Emmanuel, apprenti en CAP

« Au CFA, on travaille par petits groupes, cela permet de mieux suivre les cours et on peut plus facilement participer. J'ai même fait des progrès en français ! Et il y a beaucoup de travail pratique, en atelier. On apprend vraiment le métier. Mais attention ! Il faut tenir bon, c'est très fatigant, et nous avons peu de vacances ! »

Des professeurs à l'écoute Cyril, élève en BEP

« À la fin du collège, ça ne se passait pas très bien. Mes notes baissaient et je répondais aux profs. Au LP, je me suis calmé. Les profs me semblent ici plus disponibles. J'ai appris à être autonome. Mes résultats se sont bien améliorés. Et maintenant, en rentrant, si j'ai des devoirs, je les fais. »

Un diplôme qui sécurise Céline, élève en BEP

« La voie pro me convient parce qu'on se prépare vraiment à quelque chose, à un diplôme qui permet de se lancer tout de suite dans la vie active. Cela me sécurise. »

Le programme

Seconde professionnelle en vue d'un **BEP** ou première année de **CAP** : des emplois du temps équilibrés entre enseignements technologiques et professionnels et enseignements généraux.

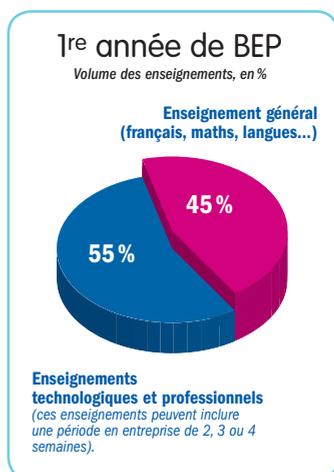
► La 2^e professionnelle

La préparation au BEP se déroule sur deux années. La 1^{re} année est appelée «seconde pro», la 2^e année, «terminale BEP». Un programme équilibré en vue de faciliter les poursuites d'études après le BEP.

Les enseignements professionnels et technologiques

Ils permettent d'acquérir la connaissance du monde du travail et les techniques propres à une famille de métiers.

- Les enseignements professionnels et technologiques représentent environ **55 % de l'emploi du temps**, incluant éventuellement une période de formation en entreprise (de 2 à 4 semaines par an, selon la spécialité).
- En rapport avec une famille de métiers, **ces enseignements sont spécifiques au BEP préparé**. Par exemple, «techniques de cuisine» pour le BEP métiers de la restauration et de l'hôtellerie, ou «manutention mécanisée» pour le BEP logistique et commercialisation.



– Certains enseignements sont communs à plusieurs BEP. Par exemple, le droit, l'économie et la comptabilité pour tous les BEP menant à des emplois de bureau : métiers de la comptabilité, métiers du secrétariat...

– Le contenu des enseignements professionnels est à la fois théorique et pratique. On apprend les gestes ou les techniques nécessaires à l'exercice d'un métier, les outils, les matériaux de base. Mais on apprend aussi à organiser son travail, à construire la démarche qui permettra de réaliser le produit ou le service attendu (pourquoi ? comment ? avec qui ?).

– **On se frotte à la réalité** grâce aux nombreux travaux pratiques en atelier, aux projets pluridisciplinaires à caractère professionnel (PPCP) et aux stages en entreprise. Tout cela permet de prendre conscience de l'importance du travail en équipe, des règles d'hygiène et de sécurité...

Les enseignements généraux

Organisée en vue de permettre une poursuite d'études jusqu'au bac (bac pro ou bac techno), la formation dispensée en BEP accorde une large place aux matières générales.

– Les enseignements généraux représentent de **40 à 45 % de l'emploi du temps**.

– Au programme : des cours de français, maths, histoire-géographie et langue étrangère, éducation physique et sportive... En 1^{re} et en 2^e année, cela représente, pour chaque matière, 2 à 4 heures par semaine selon la spécialité.

Attention ! Il ne faut pas négliger ces matières : elles font l'objet d'épreuves obligatoires à l'examen final. Pas question, donc, de ne s'investir que dans les matières techniques et professionnelles, même si celles-ci occupent une place de choix !

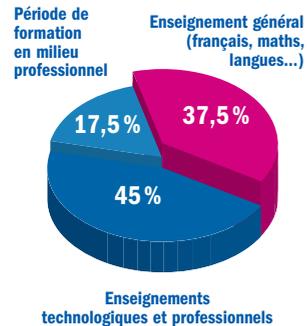
– C'est l'enseignement général qui fera la différence pour l'admission en première professionnelle, et plus encore en première technologique. Un bon niveau de français et une solide culture générale sont également utiles tout au long d'une vie professionnelle.



© ÉRIC AUDRAS/PHOTOALTO

1^{re} année de CAP

Volume des enseignements, en %



► La 1^{re} année de CAP

Les études en vue du CAP se déroulent sur 2 ans. Avec un emploi du temps qui privilégie la formation professionnelle. Objectif: l'insertion dans la vie active.

– Le programme comprend, en moyenne, 33 heures de cours hebdomadaires.

– **Priorité aux enseignements professionnels et technologiques** qui représentent **45% des cours**. Ils sont plus appliqués qu'en BEP et spécifiques du métier visé. Ils sont complétés par une mise en application concrète des connaissances avec **12 à 16 semaines de stage en entreprise**, selon la spécialité.

Ce qui représente au total, plus des 3/5^e de l'emploi du temps consacré à la préparation du métier.

– Attention: évalués en cours de formation, les **enseignements généraux** (français, maths-sciences, histoire-géographie, EPS...) sont également très importants si l'on veut obtenir son diplôme et poursuivre ses études. Une bonne culture générale est également un atout pour faire évoluer sa vie professionnelle.

Combien d'élèves en CAP, et combien en BEP ?

En lycée professionnel, sous statut scolaire : 87 % des élèves préparent un BEP et 13 % préparent un CAP.
En centre de formation d'apprentis : les proportions s'inversent.

L'apprentissage, mode d'emploi

> Qu'est-ce que c'est ?

L'apprentissage permet d'étudier en travaillant. L'objectif est de préparer un diplôme : CAP, BEP, bac pro, BP, BTS... Ces diplômes, préparés en apprentissage à tous les niveaux, ne le sont pas forcément dans toutes les spécialités ni dans tous les établissements. C'est le CAP qui offre le plus de possibilités.

> Comment se déroule la scolarité ?

Les cours au CFA (centre de formation d'apprentis) alternent avec des périodes de formation en entreprise. L'apprenti met en application ce qui a été vu en cours et acquiert une expérience professionnelle. Le programme est dense. Il faut faire preuve d'une grande motivation et de beaucoup de volonté.

> Est-on payé ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail, qui donne droit à un salaire. Selon l'âge, la rémunération peut varier entre 25 % et 75 % du salaire minimum.

> Qui trouve l'entreprise ?

C'est à l'élève et à sa famille de faire les démarches pour trouver l'entreprise qui formera l'apprenti. Mieux vaut commencer à chercher dès janvier. Certains CFA ont tissé des liens très étroits avec les entreprises locales pouvant former des apprentis. Il est parfois possible d'obtenir une liste auprès d'eux.

> Comment s'inscrire au CFA ?

Ce n'est qu'une fois l'entreprise et le maître d'apprentissage trouvés que l'on peut s'inscrire au CFA. L'inscription n'est effective qu'après la signature du contrat. Dès le mois de mars, il faut profiter des journées « portes ouvertes » des CFA pour se renseigner.

> Est-ce un gage de réussite ?

L'apprentissage ne signifie pas que les études seront plus faciles, ni le diplôme plus accessible... La vie en entreprise ne laisse pas toujours beaucoup de temps pour réviser. En CAP et en BEP, le taux de réussite des apprentis est inférieur à celui des élèves scolarisés. Mais l'expérience acquise grâce à cette formule facilite l'accès à l'emploi.

Les diplômes

En voie pro, on prépare l'**entrée dans la vie active** grâce à des **diplômes à différents niveaux** : CAP ou BEP, en 2 ans après la 3^e, bac pro, BP...

CAP (certificat d'aptitude professionnelle)

Pour qui ? Pour ceux qui veulent se former à un **métier précis** et acquérir des techniques et savoir-faire pointus. Accès après la 3^e, pour 2 ans d'études, (mais aussi éventuellement après un autre CAP ou un BEP).

Ses points forts. L'équilibre entre **enseignements généraux, technologiques et professionnels**, et la **période obligatoire de formation en milieu professionnel** (12-16 semaines), très appréciée des employeurs. Les **formations par apprentissage** sont très nombreuses dans le bâtiment, la coiffure, l'hôtellerie-restauration ou la réparation automobile.

Ses spécialités. Plus de 200 spécialités, dont certaines assorties d'options, avec une prédominance dans les domaines du bâtiment, de l'agriculture, des métiers d'art, de la mécanique, des métiers de bouche...

Les débouchés. Le CAP forme des ouvriers et des employés qualifiés, immédiatement opérationnels. **Priorité à l'emploi** donc, surtout dans les secteurs du BTP, de l'alimentation, de l'hôtellerie-restauration, de l'artisanat d'art, de la sécurité, des services, de l'aide aux personnes. Une spécialisation en un an via une mention complémentaire (MC) facilite l'accès à certains postes. Par exemple, la MC employé barman après un CAP restaurant. De même, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) répond à un besoin spécifique d'emploi.

Poursuite d'études. 85 % des titulaires du CAP choisissent la vie active. Mais il permet aussi de continuer ses études en BEP ou BP et même en bac pro, à condition d'avoir de bons résultats dans les matières professionnelles et les disciplines générales. Seuls les très bons dossiers sont retenus en bac pro (10 %).

BEP (brevet d'études professionnelles)

Pour qui ? Pour ceux qui veulent s'engager dans un **domaine professionnel** donné avec des perspectives d'évolution. Accès après la 3^e (ou après un CAP), pour 2 ans d'études.

Ses points forts. Les **enseignements généraux** (45 % du volume horaire total) et les **enseignements technologiques et professionnels** (55 %), ainsi que le **stage en entreprise** (de 2 à 4 semaines), offrent une approche globale du secteur d'activité choisi. La polyvalence de la formation permet d'évoluer sur différents postes de travail et de bien s'adapter. *À noter* : la formation par apprentissage est possible, mais le programme du BEP est copieux.

Ses spécialités. Avec plus de 60 spécialités, dont certaines assorties d'options, le BEP propose une formation plus générale et plus large que le CAP. Elle apporte des **compétences pour une famille de métiers**, au-delà des gestes et techniques d'une seule profession.

Les débouchés. Le BEP forme des ouvriers et des employés qualifiés dans un domaine d'activité. Il permet l'**entrée dans la vie active**.

Poursuite d'études. Les deux tiers des titulaires d'un BEP obtenu en 2005 ont **poursuivi leurs études** pour 2 ans. Ils sont allés principalement en 1^{re} professionnelle afin de préparer un bac pro de la même famille (42 %) mais aussi en 1^{re} technologique (ou d'adaptation) en vue d'un bac techno du même domaine (13 %). Le **bac pro** vise l'insertion professionnelle, le **bac techno**, la poursuite d'études. *À noter* : selon sa famille professionnelle, un BEP peut déboucher sur un ou plusieurs bacs pro.

De très nombreux diplômes

> La voie pro mène à plus de 200 certificats d'aptitude professionnelle (CAP), à environ 60 brevets d'études professionnelles (BEP) et à plus de 50 bacs pro, dont certains avec plusieurs options.

Quels diplômes dans quels domaines ?

> Les diplômes professionnels mènent à la plupart des grands secteurs d'activités. L'offre de formation varie selon les domaines.

À titre d'exemples :

• dans le domaine de l'artisanat d'art,

il existe 40 CAP, aucun BEP, 2 bacs pro, 12 BMA, 2 BP, 3 BTM, 4 MC.

• dans le domaine du commerce et de la vente : 6 CAP, 1 CAPA, 6 BEP, 1 BEPA, 9 bacs pro, 7 BP, 1 BTA, 1 BTM, 4 MC.



Bac pro (bac professionnel)

Pour qui ? Pour ceux qui veulent **élargir leurs compétences dans un domaine d'activité** donné et approfondir les connaissances technologiques et professionnelles déjà acquises. Accès après un BEP de même domaine, plus rarement après un CAP (2 ans d'études) ; ou dans certains cas directement après la 3^e (3 ans d'études).

Ses points forts. Des **enseignements technologiques et professionnels très affirmés** avec, en moyenne, 16 à 18 semaines de formation en entreprise. Bac oblige, les **matières générales** sont importantes. L'apprentissage est possible, mais le programme du bac pro est dense.

Ses spécialités. Avec **plus de 80 spécialités**, le bac pro vise l'insertion professionnelle dans la plupart des grands secteurs d'activité.

Les débouchés. Le bac pro forme des ouvriers, agents techniques et employés hautement qualifiés. Il **répond parfaitement à la demande des entreprises** de la production et des services. Il a pour vocation l'entrée immédiate dans la vie active, même si une spécialisation de type MC, FCIL ou encore certificat de spécialisation agricole (CSA), de même niveau que le bac, peut favoriser l'insertion professionnelle. 10 % des bacheliers pro font chaque année ce choix.

Poursuite d'études. Un quart des bacheliers pro s'inscrit dans l'enseignement supérieur, essentiellement en vue de préparer un **BTS** proche. Les bacheliers pro qui ont une mention « bien » ou « très bien » à l'examen du bac ont un accès de droit en BTS de même spécialité (les autres sont recrutés sur dossier).

BP, BMA, BTM (autres diplômes pro)

Pour qui ? Pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP qui souhaitent **acquérir une autre spécialisation** ou se doter d'une **double compétence**.

Leurs points forts. Ces diplômes sont l'occasion d'acquérir **en deux ans** une qualification professionnelle de niveau bac permettant d'**atteindre un plus haut degré de responsabilité**. Certains sont exigés pour s'**installer** à son compte comme artisan ou chef d'entreprise.

Leurs spécialités. Selon le diplôme :

– Le **brevet professionnel (BP)** existe dans près de **100 spécialités**. Axé sur la maîtrise d'un métier, il est exigé pour exercer certaines professions réglementées (préparateur en pharmacie, par exemple) ou pour s'installer à son compte (comme coiffeur). Le BP se prépare uniquement par apprentissage ou en formation continue.

– Le **brevet des métiers d'art (BMA)** propose **12 spécialités** (armurerie, reliure et dorure, gravure, facture instrumentale, tapisserie, broderie, bijou, céramique, verre, ébénisterie, décoration, staff). Le BMA permet d'exercer dans le domaine de la création ou de la restauration d'œuvres artistiques ou artisanales. Il se prépare après un CAP d'art.

– Le **brevet technique des métiers (BTM)** couvre **11 spécialités** (chocolatier, pâtissier, glacier, ébénisterie, fleuriste, mécanicien agricole, photographe, prothésiste dentaire, tapissier décorateur, génie climatique). Délivré par les chambres de métiers, le BTM permet d'acquérir une formation professionnelle supérieure, par apprentissage ou en formation continue.

Les débouchés. Priorité à l'insertion professionnelle.

Poursuite d'études. Le but de ces diplômes n'est pas la poursuite d'études. Le BMA permet toutefois de continuer en DMA (diplôme des métiers d'art).

Pour connaître les diplômes préparés dans votre région

reportez-vous :

- > À la deuxième partie de votre guide
- > Au site de l'Onisep www.onisep.fr

Les CAPA et les BEPA

> Dans le domaine de l'agriculture, les CAP et les BEP s'appellent **CAPA (certificats d'aptitude professionnelle agricoles)** et **BEPA (brevets d'études professionnelles agricoles)**.

De nouvelles exigences

Dès la seconde, on fait face aux **nouvelles exigences** du lycée, et on choisit **son bac**, pour le préparer ensuite en **première** et en **terminale**.

On attend de vous des qualités d'analyse...

Dès la seconde, vous découvrirez que les matières sont proches de celles étudiées au collège, mais ce que l'on attend de vous est bien différent : en « lettres » par exemple, le travail s'inscrit dans la perspective des épreuves anticipées de français du bac, qui a lieu en fin de 1^{re}. La préparation passe par des exercices spécifiques, comme le commentaire et la dissertation. On va vous demander d'analyser un texte, d'argumenter vos propos...

... des qualités d'expression et de nombreuses lectures

Les qualités d'expression deviennent indispensables, et pas seulement en « lettres »... en maths, physique ou en sciences de la vie aussi. La lecture prend plus d'importance : en français, bien entendu, mais également en histoire, en économie ou en langues...

Le rythme s'accélère

Vous allez constater que les professeurs avancent plus vite dans leur manière de présenter les cours. Il faudra prendre vos marques, vous adapter aux nouvelles exigences, accepter parfois des résultats moins bons, surtout en début d'année, puis progresser avec l'aide des professeurs.

En cas de difficultés, vous serez soutenu

Pour surmonter d'éventuelles difficultés, il existe des solutions. Dans certaines matières, le travail en demi-groupes permet d'approfondir les cours, d'acquérir des méthodes de travail. En cas de difficultés, des séances d'aide individualisée sont également proposées, en français et en maths, à des élèves en petits groupes... C'est l'occasion de préciser ce que l'on n'a pas compris et de revenir sur un problème.



Profitez de votre temps libre pour anticiper

Sachant que vous êtes autorisé à sortir de l'établissement entre deux cours, ou en cas d'absence du professeur, la tentation d'être avec ses amis plutôt que de travailler en CDI est grande... Il faut acquérir les « bons » réflexes : consulter le manuel scolaire en plus du cours, faire des exercices supplémentaires, constituer des « fiches-résumés » par matière... Une méthode efficace pour mémoriser les cours et réviser rapidement.

Vous allez choisir votre bac...

La seconde est une année intensive, mais aussi une année de détermination, car vous allez choisir la série de votre bac. Vous vous déciderez pour un bac, en tenant à la fois compte de vos motivations et de vos résultats scolaires. Tout en gardant en tête que le bac idéal, c'est celui que vous avez le plus de chances de réussir !

...et réfléchir à vos poursuites d'études

En première et en terminale, vous préparerez les épreuves du bac. Et, en même temps, il vous faudra construire également votre futur parcours d'études.. Vous cernerez vos goûts, vos qualités, vos motivations, en faisant le tour des multiples possibilités qui vous sont offertes...

Mettez votre liberté à profit : répartissez vos efforts sur toute la semaine, prenez de l'avance en vue de révisions importantes.

© ERIC AUDRAS/PHOTOALTO

DES TÉMOIGNAGES

L'important : une grande régularité dans l'effort

Philippe, parent d'élève

« Nos enfants passent chez les "grands". Ils ont plus de revendications, plus de libertés aussi. C'est peut-être ce qui est difficile à gérer en tant que parent. Ce qui est important, c'est une grande régularité dans le travail. Et aussi que les bases soient acquises. »

S'y mettre dès le début de l'année

Julie, élève de seconde

« En 2^{de}, on nous demande beaucoup. Bien plus qu'au collège. Il faut travailler dès le début de l'année, faire les exercices, même si les profs ne les vérifient pas. Et s'intéresser à des choses sans qu'on vous le demande. On travaille pour soi, pas pour les autres. »

Plus de travail personnel

Jean-Jacques, parent d'élève

« La première surprise pour Guénoël a été l'importance des effectifs au lycée. Environ mille cinq cents élèves... Seize classes de seconde ! Et puis, les travaux attendus, qui sont plus exigeants en matière de travail personnel, de réflexion. Il ne suffit plus d'apprendre ses leçons. Mon fils a été confronté à ces difficultés. »

Plus de liberté et tout va plus vite

Halima, élève de seconde

« En 3^e, j'étais à l'aise et là, ça a un petit peu changé. Je n'avais pas réalisé qu'il fallait que je m'adapte. Tout va plus vite. J'ai mis du temps à me rendre compte qu'il fallait pas mal travailler. On nous donne beaucoup d'autonomie, mais il faut savoir la gérer... »

Un travail plus approfondi, des lectures indispensables

Muriel, prof de français

« Il faut reprendre son travail plusieurs fois de suite, y revenir. C'est la meilleure façon de permettre une maturation des idées et de la pensée. En seconde, on étudie davantage un texte et surtout de façon plus approfondie. Il est important aussi de lire beaucoup. »

Des choix à faire

En fin de seconde, on choisit une série de **bac**, avec une **spécialité** ou un **profil donné**. Cette réflexion commence en fin de troisième, avec le choix des **enseignements de détermination** (EDD). Des enseignements qui permettent essentiellement de mieux cerner **ses goûts** et **d'évaluer ses aptitudes**...



© ÉRIC AUDRAS/PHOTOALTO

► Pourquoi des enseignements de détermination (EDD)

> Les deux enseignements de détermination à choisir doivent permettre de découvrir, en seconde, de nouvelles matières: par exemple, l'informatique, les sciences économiques et sociales, etc. Mais aussi d'autres approches disciplinaires, notamment technologiques. Exemples? La création design, les technologies de laboratoire...

> Les EDD permettent de mieux cerner ses goûts, ses centres d'intérêt, évaluer ses aptitudes également.

> Aucun enseignement de détermination n'est exigé pour accéder à telle ou telle classe de 1^{re}, mais, dans les faits, avoir suivi certains enseignements peut favoriser l'accès à certaines séries de 1^{re} et terminale...

> Les EDD constituent aussi une préparation à certains bacs. Exemple: l'enseignement de détermination « sciences médico-sociales » apporte des notions de base en sciences sanitaires et sociales, qui sont au cœur du programme du bac ST2S (voir pages 20 et 21).

Les secondes spécifiques

Certains diplômes technologiques se préparent à partir d'une seconde spécifique:

> Les **brevets de technicien (BT)** agencement; dessinateur en arts appliqués; dessinateur-maquettiste; métiers de la musique; vêtement (création et mesure).

> Les **bacs technologiques** « hôtellerie » et « techniques de la musique et de la danse ».

Attention: ce choix s'effectue dès la 3^e!

Au programme de ces secondes spécifiques:

> Une part importante pour l'enseignement général: français, maths, histoire-géographie, langue (de 12 à 16 h par semaine).

> Les enseignements technologiques et professionnels sont en rapport avec la spécialité envisagée (de 17 à 20 h hebdomadaires).

> Accès sur dossier scolaire, épreuves et/ou entretien. Se renseigner dès janvier.

► Quand et comment les choisir ?

> Les enseignements de détermination se choisissent à la fin de la troisième.

> Il faut sélectionner deux enseignements parmi une liste de dix-sept (se reporter aux pages 17 et 19).

> Si l'on a une idée de projet ou des goûts affirmés pour certaines matières, mieux vaut retenir des enseignements proches de ses centres d'intérêt ou de ses projets d'études.

> Si l'on n'a pas encore d'idée précise, on a tout intérêt à opter pour des enseignements qui laisseront un éventail de choix de bacs assez large.

> Parmi les critères à prendre en compte: les goûts, les aptitudes, le nombre de lycées offrant les divers EDD, les projets d'orientation... en pensant à la fois à se faire plaisir et à choisir « utile »!

► Ce choix n'est pas décisif

> Les EDD représentent environ 1/5^e de l'emploi du temps en seconde, ce qui est peu, mais ils donnent à la classe de 2^{de} un certain profil: scientifique ou littéraire... généraliste ou appliqué.

> **Officiellement, aucun enseignement n'est exigé** pour accéder à telle ou telle classe de première. En effet, une même série de bac est accessible à partir de différents enseignements de détermination (*voir le tableau*). Un élève peut même aller dans une série de première sans avoir suivi les enseignements les plus adaptés.

> **Voilà de quoi rassurer les élèves** qui pourraient être encore indécis, et ceux dont le projet aura évolué en cours de seconde et qui voudraient changer de cap.

> **Cependant, si cela est particulièrement vrai pour les bacs généraux**, mieux vaut être vigilant dès lors que l'on envisage de choisir un bac technologique. Avoir suivi certains enseignements peut favoriser l'accès à certaines séries de première et terminale, et constitue une préparation à certains bacs.

➤ Attention aux langues !

> **Presque tous les bacs prévoient deux langues vivantes obligatoires.** Dans la mesure du possible, il faut donc veiller à garder deux langues étrangères en seconde. La LV1 étant comprise dans le tronc commun, la LV2 s'inscrit comme l'un des deux enseignements de détermination.

> **Si vous choisissez des enseignements de détermination** autres que les langues, alors pensez à prendre une langue vivante en option facultative... car cela représente un atout pour évoluer dans le monde du travail.

LES DIFFÉRENTS BACS	LES EDD CONSEILLÉS (1) (liste non exhaustive)
L (littéraire)	LV2 + LV3 (profil langues) LV2 + grec ou latin (profil lettres classiques) (2) LV2 + arts (profil lettres-arts)
ES (économique et social)	LV2 + SES (profil économique) LV2 + LV3 ou LV2 + latin ou grec (profil langues) (2)
S (scientifique)	LV2 + ISI ou LV2 + ISP (profil sciences de l'ingénieur) LV2 + EATC (profil agronomie) LV2 + MPI LV2 + SES LV2 + latin ou grec
ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)	SMS + LV2 SMS + BLP
STI (sciences et technologies industrielles)	LV2 + ISI ou ISI + ISP (en vue des spécialités industrielles) Création design + culture design ou création design + LV2 (en vue de la spécialité arts appliqués).
STG (sciences et technologies de la gestion)	IGC + LV2 SES + LV2
STL (sciences et technologies de laboratoire)	PCL + MPI PCL + BLP MPI + LV2 PCL + LV2 BLP + LV2
STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)	LV2 + EATC

(1) Pour la signification des sigles, voir page 19.

(2) Rentrée 2008 : remplacé par un enseignement de "Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec".

Le programme



© LAURENCE MOUTON/PHOTOALTO

En seconde, il s'agit d'approfondir les **matières générales** étudiées en troisième et d'en découvrir de nouvelles, notamment grâce aux **enseignements de détermination (EDD)** ou de l'option facultative. Il faut se préparer à une **année intensive**.

► Les enseignements communs

En seconde, les élèves suivent **huit enseignements obligatoires** (français, maths, langue...). Comme en 3^e, les **matières principales** sont le français et les maths. **Des modules en petits groupes** permettent d'approfondir les connaissances et acquérir des méthodes. En cas de difficultés, l'**aide individualisée** permet de bénéficier d'une heure de français et d'une heure de maths (en petits groupes) par semaine.

Comme en troisième, des enseignements généraux :

> **En maths** (4 heures), les programmes ne sont pas très différents de ceux de 3^e, mais on approfondit les démonstrations, la théorie...

> **En français** (4 h 30), la grande différence se situe au niveau des auteurs abordés : il y a plus de « grands classiques » parmi les œuvres étudiées. La nature des exercices change, la dissertation et le commentaire argumenté remplacent la rédaction.

> **L'histoire-géographie** représente 3 h 30 de cours par semaine.

> **La langue vivante étrangère** représente 3 heures hebdomadaires.

> **La physique et la chimie** ont un réel poids : 3h30 de cours par semaine. Au programme de physique : une révision des notions du collège avec une place importante accordée aux travaux pratiques. En chimie, on découvre l'infiniment petit (atomes, molécules, ions...).

> **Les sciences de la vie et de la Terre (SVT)** : 2 heures par semaine. Au programme : des connaissances plus poussées sur la cellule et la structure de l'ADN ou encore la Terre dans le système solaire, ainsi que des travaux pratiques.

> **L'éducation physique et sportive (EPS)** occupe 2 heures par semaine. Il est également possible d'augmenter les heures d'EPS avec un enseignement de détermination (EDD) ou une option facultative.

> **L'éducation civique, juridique et sociale (ECJS)** occupe 1/2 heure hebdomadaire. Au programme : l'approfondissement de la notion de citoyenneté autour de 4 thèmes (civilité, intégration, travail, transformation des liens familiaux).

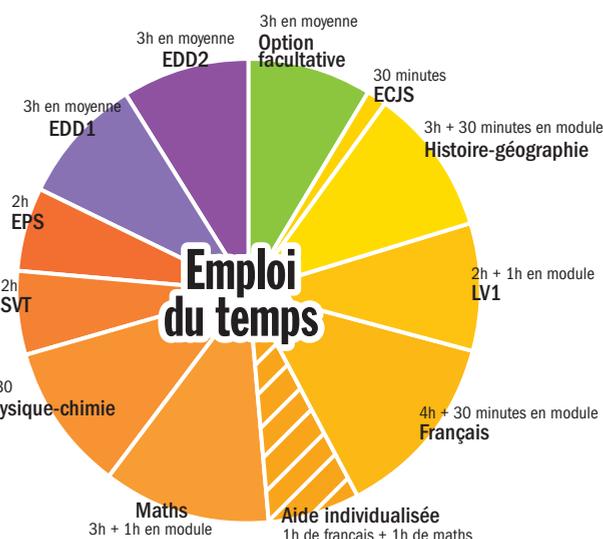
Et des nouveautés :

> 10 heures de « **vie de classe** » dans l'année permettent aux élèves d'échanger avec leurs enseignants.

> Certains lycées proposent une **mise à niveau informatique** ou des ateliers artistiques. En lycée agricole, on trouve également des cours de pratiques sociales et culturelles.

> **Les arts plastiques, la musique, la 2^e langue vivante et la technologie** ne font plus partie du socle commun des enseignements. Si l'élève est intéressé par ces disciplines, il faudra qu'il les choisisse en **option** ou en **enseignement de détermination (EDD)**.

L'emploi du temps en seconde



➤ Les enseignements de déterminations (EDD)

Arts **

3 h/semaine (6 pour le cirque).

7 domaines au choix : arts du cirque * ; arts plastiques ; cinéma-audiovisuel ; danse ; histoire des arts ; musique ; théâtre-expression dramatique. Pour développer la sensibilité artistique, en alliant pratique et culture des arts. **Au menu :** histoire de l'art, analyse d'œuvres (tableaux, partitions ou chorégraphies...), expression (plastique, musicale ou corporelle...), techniques (vidéo, théâtre ou chant...).

Biologie de laboratoire et paramédicale (BLP) *

3 h/semaine. Pour savoir mener une expérimentation sur le vivant (organisation des étapes, observation des phénomènes, analyse et interprétation des résultats). **Au menu :** biologie animale et végétale, hygiène et sécurité, utilisation des matériels et techniques de laboratoire...

Création-design *

5 h/semaine. Pour appréhender la conception-crédation de produits dans ses divers aspects : esthétique, pratique, technologique...

Au menu : étude d'objets, de mobilier, de textiles ; analyse d'images ; conception d'espaces, de volumes ; initiation aux matériaux et modes de production...

Culture-design *

3 h/semaine. Pour développer le sens critique en étudiant l'évolution des objets, supports de communication, de l'environnement. **Au menu :** analyse des courants, des arts et techniques...

Écologie-agronomie-territoire-citoyenneté (EATC)

Dans tous les lycées agricoles

4 h 30/semaine. Cet EDD est proposé en lycée agricole. Pour s'initier aux sciences biologiques, aux méthodes de productions animales et végétales, à l'écologie.

Au menu : prélèvement et analyse d'échantillons animaux ou végétaux, étude des ressources naturelles, du patrimoine...

Éducation physique et sportive (EPS) *

Les lycées ne proposent pas l'ensemble des activités sportives (voile, golf, ski sont rares). Pour se former aux sports collectifs, ainsi qu'aux activités individuelles, et comprendre les enjeux.

Au menu : pratique sportive, notions d'anatomie, règles et techniques...

Informatique de gestion et de communication (IGC) ***

3 h/semaine. Pour apprendre à traiter et gérer les informations entre une entreprise et ses clients en tenant compte des contraintes économiques et techniques.

Au menu : étude des supports et technologies d'information-communication d'entreprise, analyse de leur impact sur l'organisation du travail...

Informatique et systèmes de production (ISP) **

3 h/semaine. Pour comprendre les étapes de réalisation d'un produit industriel. **Au menu :** étude d'un système de production assistée par ordinateur, réalisation d'un produit, initiation au dessin industriel, utilisation des équipements (machine à commandes numériques, notamment)...

Initiation aux sciences de l'ingénieur (ISI) ***

3 h/semaine. Pour acquérir une culture technique. **Au menu :** étude des systèmes automatisés, initiation aux logiciels informatiques, résolution d'un problème technique simple...

Latin ou grec⁽¹⁾ *

3 h/semaine pour le latin comme pour le grec. Deux EDD distincts qui peuvent être cumulés. Pour découvrir une langue et une civilisation anciennes. **Au menu :** traduction écrite (thème et version), étude de textes littéraires ou de documents historiques...

1. Rentrée 2008 : remplacé par un enseignement de "Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec".

Langues vivantes 2 et 3

2 h 30/semaine. La LV2 est proposée par tous les lycées, mais l'offre se limite souvent à un petit nombre de langues parmi les **23 possibles** (étrangères ou régionales).

Les langues peuvent être prises en **LV2** ou en **LV3** et cumulées. Pour découvrir une langue étrangère, mais aussi une civilisation, un mode de vie et de pensée différents. **Au menu :** étude de la langue (vocabulaire, grammaire) via la conversation, l'étude de textes, documents, films, traduction...

Mesures physiques et informatique (MPI) ***

3 h/semaine. Pour acquérir une culture scientifique et technique et manipuler les appareils de mesure. **Au menu :** en laboratoire, traitement et analyse de mesures physiques réalisées par ordinateur ou appareil dans divers domaines : physique, chimie, sciences de la vie et de la Terre.

Physique et chimie de laboratoire (PCL) *

3 h/semaine. Pour approfondir ses connaissances en physique-chimie via les travaux pratiques. **Au menu :** étude des solides, liquides, gaz..., des phénomènes, mesures et calculs...

Sciences économiques et sociales (SES) ****

2 h 30/semaine. Pour comprendre l'actualité économique et la société. **Au menu :** étude de documents et statistiques touchant à la famille, la population, l'emploi, les entreprises...

Sciences médico-sociales (SMS) *

3 h/semaine. Pour connaître les structures sanitaires et sociales, ainsi que les acteurs de l'aide aux personnes. **Au menu :** étude et réalisation d'enquêtes auprès des maisons de retraite ou des crèches, analyse des besoins des enfants ou des personnes âgées, étude des moyens d'action...

L'OFFRE PAR EDD

**** dans presque tous les lycées
 *** très répandu
 ** moins répandu
 * rare

Attention ! Les dix-sept EDD ne sont pas proposés partout. Certains sont même rares ; prévoir dans ce cas une deuxième solution. Une précision importante, car cela peut vous amener à changer de ville ou à fréquenter un internat. Pour les EDD à choix multiple (comme les arts, les langues vivantes, l'EPS), l'offre varie aussi d'un lycée à l'autre.

Les bacs généraux et technologiques

En fin de seconde, on choisit le **bac** que l'on va préparer. Pour faire **son choix** parmi les **3 bacs généraux** et les **7 séries de bacs techno**, quelques éléments de comparaison.

Les bacs généraux

Les trois bacs généraux donnent une culture générale, avec une dominante : économique et sociale en ES, littéraire en L, scientifique en S.

Bac ES

> économique et social

Pour qui ? Pour les élèves attirés par l'information, les problèmes économiques et sociaux, l'histoire et la géographie, l'actualité, qui aiment lire et rédiger.

Ses points forts. Sciences économiques et sociales ; maths appliquées ; histoire-géographie ; langues vivantes.

Ses trois profils. Sciences économiques et sociales ; maths ; langues.

Et après ? Études supérieures longues, principalement à l'université, en administration économique et sociale, économie et gestion, droit, lettres, langues, histoire, sociologie, sciences politiques... et en école de commerce via les classes préparatoires économiques.

Débouchés ? Gestion, comptabilité, commerce, communication, conseil, social, enseignement...

Bac L

> littéraire

Pour qui ? Pour les élèves attirés par la littérature, les langues ou les arts et qui aiment lire et rédiger.

Ses points forts. Français et littérature ; philosophie ; langues (vivantes et/ou anciennes) ; histoire-géographie.

Ses quatre profils. Lettres-arts ; lettres classiques ; lettres-langues vivantes ; lettres-mathématiques.

Et après ? Études supérieures longues, principalement à l'université, en lettres, langues, arts, philosophie, sociologie, histoire, sciences politiques, mais aussi classes préparatoires et écoles spécialisées (sur concours).

Débouchés ? Enseignement, droit, édition, communication, publicité, journalisme, traduction, interprétariat, métiers de la culture, métiers du social...

Bac S

> scientifique

Pour qui ? Pour les élèves attirés par les matières scientifiques, la démarche expérimentale, les maths, la physique, les sciences de la vie et de la Terre...

Ses points forts. Maths ; chimie et physique, sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur.

Ses trois profils choisis en 1^{re}. Sciences de la vie et de la Terre ; sciences de l'ingénieur ; biologie-écologie-agronomie (en lycée agricole) complétés en terminale par un enseignement de spécialité (à l'exception de sciences de l'ingénieur qui peut ne pas être complété).

Et après ? Études supérieures longues, principalement à l'université (formations scientifiques et technologiques), en classes préparatoires et en écoles d'ingénieurs ou de commerce.

Débouchés ? Industrie, agriculture, agroalimentaire, recherche, enseignement, santé, finance...

Les bacs techno

Les sept séries de bacs techno, avec leurs spécialités, permettent de découvrir, au travers de cours théoriques et pratiques, une technologie ou un ensemble de technologies.

Bac hôtellerie

Pour qui ? Pour ceux qui désirent se tourner vers les métiers de la restauration, de l'accueil et de l'hébergement.

Attention : ce bac se prépare après une 2^{de} spécifique > voir page 16.

Ses points forts. Économie ; sciences appliquées ; techniques d'accueil et d'hébergement ; service et commercialisation ; méthodes culinaires ; deux langues étrangères dont l'anglais.

Et après ? Cap sur les BTS hôtellerie-restauration et responsable de l'hébergement.

Débouchés ? Hôtellerie ou restauration.

Bac ST2S

> sciences et technologies de la santé et du social

Pour qui ? Pour ceux qui veulent découvrir les structures sanitaires et sociales (crèche, maison de retraite...), les maladies et leur prévention, le fonctionnement du corps humain...

Ses points forts. Sciences sanitaires et sociales ; biologie ; expression écrite ; communication.

Et après ? Écoles paramédicales et sociales (souvent après une année de préparation au concours). Quelques BTS sont aussi accessibles.

Débouchés ? Les métiers paramédicaux et surtout les métiers du social.

Bac STAV

> sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Pour qui ? Les élèves intéressés par l'agriculture, la question alimentaire (nutrition, alimentation, qualité et sécurité des aliments...), l'environnement.

Ses points forts. Expliquer les phénomènes qui concernent l'agriculture, l'aménagement, les espaces et les territoires ; étudier ce qui s'applique à l'alimentation et à la gestion du vivant et des ressources.

Ses spécialités. Systèmes de production



Les brevets de technicien (BT et BTA)

Plus pointus que les bacs techno, les **BT** permettent une insertion professionnelle immédiate. Certains se préparent en 2 ans après une 2^{de} GT : les 3 BTA aménagement de l'espace ; production ; transformation et le BT collaborateur d'architecte (transformation en bac pro à l'étude).

agricole ; transformation des produits de l'agriculture ; aménagement, gestion et préservation de l'environnement ; animation et développement des territoires ruraux.

Et après ? BTSA (production, transformation, aménagement, commerces et services), certains DUT ou BTS du domaine de la biologie ; écoles d'ingénieurs après une classe préparatoire technologie-biologie.

Débouchés. Agriculture, industrie agro-alimentaire, commerce, aménagement rural...

Bac STG

> sciences et technologies de la gestion

Pour qui ? Pour ceux qui aiment la communication, la gestion des ressources humaines, la comptabilité et la gestion des entreprises, le marketing et l'informatique de gestion...

Ses points forts. Management des organisations ; économie et droit ; français et communication ; informatique et gestion des systèmes d'information ; comptabilité et gestion des entreprises.

Ses spécialités. Deux spécialités en 1^{re}, quatre en terminale.

- pour ceux qui ont pris la spécialité communication en 1^{re} : communication et gestion des ressources humaines ; mercatique.

- pour ceux qui ont pris la spécialité gestion en 1^{re} : comptabilité et finance d'entreprise ; gestion des systèmes d'information.

Et après ? Priorité aux BTS ou DUT en gestion, communication, commerce, comptabilité, informatique de gestion... Et avec un bon niveau : classes préparatoires économiques pour entrer en école de commerce ou bien études universitaires.

Débouchés ? Gestion, administration, commerce, tourisme, communication, transport.

Bac STI

■ ARTS APPLIQUÉS

> sciences et technologies industrielles

Pour qui ? Pour les élèves attirés par la conception et la fabrication d'objets (ce qu'on appelle le design) ou l'aménagement d'espaces (ce qu'on appelle l'architecture intérieure).

Ses points forts. Expression plastique ; technologies artistiques appliquées à l'industrie ; représentation dans l'espace ; histoire des arts et techniques ; maths ; physique-chimie.

Une spécialité. Arts appliqués.

Et après ? En priorité les BTS des arts appliqués, diplômes des métiers d'art (DMA). Les écoles des beaux-arts et les écoles privées en communication visuelle, design... sont accessibles, sur concours le plus souvent.

Débouchés ? Architecture intérieure, design industriel, publicité, édition, mode...

■ GÉNIE INDUSTRIEL

> sciences et technologies industrielles

Pour qui ? Pour les élèves attirés par la fabrication, la conception, l'installation, l'organisation, la conduite de projets relevant du domaine industriel.

Ses points forts. Étude des systèmes de construction ; étude des techniques industrielles ; informatique-automatique ; maths ; sciences physiques appliquées.

Ses spécialités. Génie civil ; génie des matériaux ; génie électronique ; génie électrotechnique ; génie énergétique ; génie mécanique ; génie optique.

Et après ? Priorité aux BTS et DUT industriels. Avec un bon niveau, entrée en école d'ingénieurs (les prépas TSI sont réservées aux bacheliers STI de ces spécialités). Quelques poursuites d'études possibles à l'université.

Débouchés ? Conception, production, maintenance ou commercialisation des produits.

Bac STL

> sciences et technologies de laboratoire

Pour qui ? Pour ceux qui aiment les expériences, les manipulations et le travail en laboratoire.

Ses points forts. Physique appliquée, électricité, optique ou chimie, génie chimique, physique ou microbiologie, biochimie, sciences physiques ; technologies de laboratoire ; maths.

Ses spécialités. Physique de laboratoire et de procédés industriels (PLPI) ; chimie de laboratoire et de procédés industriels (CLPI) ; biochimie-génie biologique (BGB).

Et après ? Priorité aux BTS et DUT de mêmes domaines. Avec un bon niveau, entrée en école d'ingénieurs (les classes préparatoires TB et TPC sont réservées aux bacheliers STL).

Débouchés ? Laboratoire de mesures et de contrôles, ateliers de production (industries chimique, pharmaceutique, agroalimentaire), paramédical.

Bac TMD

> techniques de la musique et de la danse

Pour qui ? Les passionnés de musique ou de danse.

Attention : ce bac se prépare après une 2^{de} spécifique > voir page 16.

Ses points forts. Exécutions instrumentales ou chorégraphiques ; technique musicale ; histoire de la musique ou de la danse.

Ses options. Instrument ; danse.

Et après ? Priorité à la poursuite d'études supérieures en conservatoire ou à l'université.

Débouchés ? Pianiste, compositeur, danseur, chorégraphe... mais la concurrence est rude. Enseignement, animation culturelle (bibliothèques, discothèques, médiathèques...).

Bilan

Après la lecture du guide, Je vérifie si j'ai bien lu...

... en répondant par **V (vrai)** ou **F (faux)** aux affirmations suivantes.

- 1 - Après le BEP, il est fortement conseillé de **poursuivre ses études**, notamment en bac pro. V F
- 2 - C'est après la 2nde GT que je choisirai un **bac général ou technologique**. V F
- 3 - L'**orientation après la classe de 3^e** est très importante ; il est indispensable de demander conseil. V F
- 4 - En fin de 2nd trimestre, l'**avis du conseil de classe** est définitif. V F
- 5 - La **langue vivante 2** est obligatoire pour tous les **bacs généraux et technologiques**. V F
- 6 - En BEP, plus de la moitié de l'emploi du temps est consacré à des **enseignements nouveaux** : professionnels et technologiques. V F
- 7 - Au 3^e trimestre, il faut **accepter la décision d'orientation** même si on n'est pas d'accord. V F
- 8 - **Orientation et affectation**, c'est la même chose. V F
- 9 - Les **CAPA** et les **BEPA** sont les **BEP** et les **CAP** de l'agriculture. V F
- 10 - Quand on prépare un **CAP** ou un **BEP**, les **matières générales** n'ont plus tellement d'importance. V F
- 11 - Quand on veut être **apprenti**, il faut d'abord **trouver une entreprise**. V F
- 12 - Pour la 2nde GT, il faut choisir 2 enseignements de détermination parmi 17. V F

Réponses

- 1 **Vrai** - 2 titulaires du BEP sur 3 poursuivent leurs études (voir page 12).
- 2 **Vrai** - En fin de 2nde GT, on choisit son bac parmi 3 bacs généraux et 7 séries de bac technologique (voir pages 20 et 21).
- 3 **Vrai** - Il faut utiliser les nombreux moyens de s'informer (voir pages 4 et 5).
- 4 **Faux** - À la fin du 2nd trimestre, le conseil de classe rend un avis provisoire ; c'est au 3^e trimestre que la décision sera prise (voir pages 2 et 3).
- 5 **Faux** - La langue vivante 2 est obligatoire pour tous les bacs généraux et le bac STG ; mais elle est fortement conseillée pour les autres bacs (voir page 17).
- 6 **Vrai** - En BEP, 55% du temps est consacré aux enseignements technologiques et professionnels ; à ceci s'ajoutent des périodes en entreprise (voir pages 10 et 11).
- 7 **Faux** - Si la décision n'est pas conforme au vœu, on peut en parler au chef d'établissement et ensuite demander l'arbitrage d'une commission (appel (voir page 3)).
- 8 **Faux** - L'orientation, c'est la décision d'autoriser la poursuite d'études vers un diplôme. L'affectation, c'est l'attribution d'une place dans un établissement qui prépare ce diplôme (voir page 4).
- 9 **Vrai** - Chaque diplôme a son équivalent dans le domaine agricole (voir page 13).
- 10 **Faux** - Ne pas négliger ces matières : pour l'examen et aussi la poursuite d'études (voir pages 10 et 11).
- 11 **Vrai** - L'élève et la famille doivent chercher une entreprise pouvant accueillir un apprenti le plus tôt possible avant l'inscription en CFA (voir page 11).
- 12 **Vrai** - Pour la 2nde GT, il faut choisir 2 enseignements de détermination parmi 17 qui ne sont pas offerts dans tous les établissements (voir pages 16, 17, 18, 19).

Pour aller encore un peu plus loin...

... et réfléchir à l'avenir, voici la marche à suivre :

→ Mon bilan matières

Quelles sont mes matières préférées ?

.....

.....

Et celles où je réussis le mieux ?

.....

.....

Quelles sont les principales matières de la voie où je pense m'engager ?

.....

.....

→ J'ai déjà réfléchi à un ou plusieurs métiers pour moi

Je note mes idées de métier.

.....

.....

.....

Je cherche les formations qui y conduisent.

.....

.....

.....

→ Je n'ai pas encore d'idée de métier

Je note la ou les formations qui correspondent à mes points forts et/ou à mes goûts.

.....

.....

.....

Je note les métiers sur lesquels cette(ces) formation(s) débouche(nt).

.....

.....

.....

→ Je note le bilan de ma réflexion

J'ai un projet précis ou j'hésite encore entre plusieurs orientations : un BEP ou un bac ? Une seconde pro ou une 1^{re} année de CAP ? etc.

Dans les deux cas :

- Je demande conseil au professeur principal
- Je prends rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue pour vérifier que mon projet est bien construit ou pour m'aider à en bâtir un (éventuellement avec des questionnaires d'intérêts informatisés ou écrits).
- J'en parle avec mes parents
- Je me renseigne auprès de professionnels lors des journées portes ouvertes ou dans les salons.

Je note ici les informations recueillies :

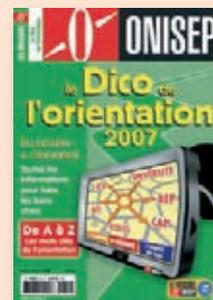
.....

.....

.....

À LIRE :

Le dico de l'orientation,
Le dico des métiers,
Les fiches métiers.



Infos

► Pour vous aider à réfléchir aux métiers qui peuvent correspondre à vos goûts et à vos compétences, vous trouverez aussi des outils sur le site onisep.fr, à l'entrée « Mes infos/collégien ».

